

**Eaux et Territoires. Tensions, coopérations et géopolitique de l'eau.** LASSERRE, Frédéric et Luc DESCROIX (dir.). Coll. *Géographie contemporaine, Sainte-Foy, Qc, Presses Universitaires du Québec, 2002, 478 p.*

Marc Parant

Volume 35, numéro 3, septembre 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009929ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009929ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

IQHEI

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Parant, M. (2004). Compte rendu de [**Eaux et Territoires. Tensions, coopérations et géopolitique de l'eau.** LASSERRE, Frédéric et Luc DESCROIX (dir.). Coll. *Géographie contemporaine, Sainte-Foy, Qc, Presses Universitaires du Québec, 2002, 478 p.*]. *Études internationales*, 35(3), 590–593.  
<https://doi.org/10.7202/009929ar>

Cependant, la BIRFA n'a pas encore prouvé ses capacités opérationnelles et le temps de réaction s'est avéré assez long. Plusieurs améliorations ont été proposées : le caractère pas exclusivement militaire de cette force, la mise en place d'une police civile, l'extension du nombre d'adhérents. Malgré les appels à l'aide, la BIRFA n'a toujours pas été mobilisée pour la République démocratique du Congo, le Soudan, le Burundi ou le Liberia. Il n'empêche qu'elle a un potentiel théorique intéressant.

Yvan Conoir et Mountaga Diagne présentent les opérations de démobilisation et réintégration en Afrique centrale et occidentale. Elles concernent la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Sierra Leone. Il s'agit d'un processus politique. Il ne peut y avoir de maintien de la paix sans construction de la paix. Il s'agit d'une opération d'une grande utilité qui s'inscrit dans le cadre du développement durable. Enfin, Jean Morin retrace les évolutions de la Force des Nations Unies à Chypre, opération qui dure maintenant depuis quarante années. Les Britanniques bénéficient de cette partition, car ils disposent de l'usufruit de bases souveraines à Chypre. On peut se demander si les intérêts d'une grande puissance du Conseil de sécurité n'a pas été un des obstacles importants à la « quarantaine » imposée à cette île.

Ces études souvent descriptives retracent les évolutions des opérations de maintien de la paix de quelques pays. À ce titre, elles ont un contenu d'information important, celui qui est demandé à un « guide » qui s'adresse à un large public, notamment aux organisations non gou-

vernementales et aux étudiants.

Ce guide offre enfin une série de documents (comme une chronologie mondiale du maintien de la paix du 15 juillet 2002 au 15 juillet 2003 ou la déclaration du G8 de juin 2003 sur le maintien de la paix en Afrique), mais aussi des informations statistiques sur les activités de l'ONU pas toujours disponibles sous cette forme et des données statistiques. Enfin, il présente une documentation intéressante concernant le maintien de la paix à recueillir sur les sites Internet clairement identifiés. À ce titre, ce guide est un instrument de travail certes incomplet, mais d'une grande utilité.

Jacques FONTANEL

Université Pierre Mendès France  
Grenoble, France

### **Eaux et Territoires. Tensions, coopérations et géopolitique de l'eau.**

LASSERRE, Frédéric et Luc DESCROIX (dir.).  
*Coll. Géographie contemporaine, Sainte-Foy, Qc, Presses Universitaires du Québec, 2002, 478 p.*

L'eau sera-t-elle l'enjeu des conflits du XXI<sup>e</sup> siècle ? Des prédictions alarmistes annoncent depuis une quinzaine d'années la multiplication des crises dans de nombreuses régions du globe, d'autres voient dans ces discours une version contemporaine des peurs millénaristes. Qu'elle soit potable, agricole ou destinée à un usage industriel ou de loisir, l'eau est devenue l'objet de vives convoitises et de houleux débats quant aux modalités de son partage et de sa distribution. La question de l'accès à l'eau, puis de son partage, et surtout de la

conflictualité potentielle de partages de plus en plus difficiles, devient brûlante.

À partir de cas issus de plusieurs continents, les auteurs (Lasserre, Descroix, Burton et Le Strat) examinent les facteurs liés à l'accessibilité de l'eau ainsi que les principaux enjeux de la répartition, de la distribution et des choix relatifs à l'usage de cette ressource essentielle. Divisé en deux parties distinctes, l'une portant sur les enjeux théoriques, l'autre portant sur des études de cas concrets, l'ouvrage de 478 pages rassemble la contribution de plusieurs spécialistes de la géopolitique, de l'environnement et du développement. Dans la première partie, Lasserre établit les enjeux de la géopolitique de l'eau dans le monde, ses tensions et ses coopérations. L'auteur est un pessimiste modéré et pense que les tensions croissantes autour de cette ressource de première importance pour le développement économique sont évidentes. L'eau est certes une ressource abondante, mais elle est inégalement répartie et constitue un facteur d'inégalité et de conflit potentiel entre États, notamment sur son utilisation et son partage. Le conflit le plus connu demeure sans doute celui de la rive du Jourdain au Moyen-Orient mais d'autres régions du monde seraient menacées. Il existe pourtant des programmes de coopération internationaux sur la gestion et le partage des ressources hydrauliques, mais les sombres prévisions sur les futures guerres de l'eau reposent sur le constat de tensions présentes, les tendances observées étant simplement extrapolées sur le futur. De fait, de nombreux spécialistes estiment

que le prélèvement et la consommation d'eau dans le monde ne vont pas nécessairement augmenter, notamment grâce à un meilleur usage domestique et industriel et une lutte accrue contre la pollution des nappes phréatiques. Enfin le Droit international est débutant dans le domaine de la gestion de l'eau et s'édifie lentement et difficilement.

Le principal défi est cependant celui lié à la gestion de l'eau par le secteur agricole, qui demeure de loin le principal utilisateur et le principal pollueur. À propos de l'irrigation, par exemple, il est suggéré de lutter contre les énormes gaspillages en développant le traitement des eaux usées. Dans le chapitre 5, Descroix se demande si un territoire plus ou moins étendu peut jouer un rôle hydrologique particulier. De fait l'eau est indissociable de son territoire. Le déboisement des montagnes, par exemple, a un effet direct sur l'érosion et l'aggravation des crues en plaine. En revanche l'agriculture et l'élevage en zone de montagnes n'auraient pas d'incidence significative sur le ruissellement des eaux et sur l'érosion des sols, mais favoriseraient la pollution des nappes souterraines donc des cours d'eaux en aval. En l'occurrence on ne sait pas non plus avec certitude si le déboisement massif a une incidence sur le réchauffement de la planète, mais on a constaté qu'il pleuvait 30 % de moins dans les zones déboisées de la forêt amazonienne.

Le chapitre 6 est une synthèse des enjeux liés à la gestion de l'eau. Burton traite ici des trois principaux concepts de la gestion intégrée par bassin (connaissance, partenariat et

participation du public) avant de conclure sur l'importance du facteur humain et les conditions de succès que sont notamment les technologies durables, l'expertise existante, la disposition de moyens financiers suffisants.

La deuxième partie aborde dans chacun de ses onze chapitres des études de cas concrets dans différentes régions dans le monde. Le chapitre 7 traite du problème de la rareté de l'eau dans le bassin du Jourdain et son impact évident sur les tensions politiques entre pays riverains. Dans cette région, l'eau fait partie intégrante du conflit et était au cœur des négociations des Accords d'Oslo en 1993. La problématique principale vient du fait que la rareté de l'eau s'explique à la fois par le faible débit du Jourdain, la faible pluviométrie et l'explosion démographique, mais surtout par le manque de perspective de gestion commune du bassin fluvial, chaque pays se refusant à partager sa souveraineté territoriale.

Anne Le Strat souligne dans le chapitre 8 le poids des représentations dans le conflit israélo-palestinien, notamment dans le lien terre/eau. La force des significations symboliques attachées à l'eau se manifeste dans le quotidien des sociétés : l'agriculture est encensée dans la symbolique du peuple fondateur d'Israël mais aussi dans la construction identitaire palestinienne. Les chapitres 9 et 10 abordent le thème récurrent du partage des eaux par différents pays du Moyen-Orient comme l'Irak et l'Égypte. L'agriculture de ces deux pays est en effet fortement dépendante de leur bassin fluvial, l'Euphrate et le Tigre pour l'Irak, le Nil

pour l'Égypte, mais dans les deux cas les sources de ces fleuves sont situées hors de leur territoire et sont contrôlées par des États qui veulent en exploiter le débit en édifiant des barrages. Les politiques de développement deviennent alors contradictoires et source de conflits : la question de la propriété des eaux du Nil rend l'Égypte volontiers agressive vis-à-vis du Soudan ou de l'Éthiopie qui souhaitent mettre en valeur les ressources hydrauliques du Nil sur leur territoire. D'autres régions du monde sont abordées dans l'ouvrage comme le désastre écologique de la mer d'Aral et les revendications américaines sur les ressources en eau du Canada.

Cet ouvrage, enrichi de 36 cartes et 48 tableaux statistiques, constitue un outil pédagogique et synthétique pour travailler sur le concept de la gestion de l'eau dans le monde. Il sera conseillé d'abord aux étudiants, mais aussi aux chercheurs spécialistes des questions internationales. Les réflexions avancées permettent aux lecteurs de confronter diverses expériences théoriques particulières portant sur le concept de développement durable à travers le prisme de contextes nationaux très concrets. On regrettera cependant l'absence d'étude approfondie sur l'évolution du droit international de l'eau mais aussi de la mer. Le contrôle des océans d'un point de vue économique et géopolitique, un enjeu important en termes de puissance, n'est quasiment pas abordé. Les auteurs ont sans doute voulu concentrer leur analyse du point de vue du développement et de l'écologie, mais on aurait voulu en savoir plus sur les traités internatio-

naux en cours d'élaboration, notamment celui du Protocole de Kyoto, qui n'est toujours pas entré en vigueur.

MARC PARANT

*École des hautes études en sciences sociales de Paris  
et Ambassade du Canada à Paris*

## RÉGIONALISME ET RÉGIONS –

### ASIE

#### **APEC as an Institution. Multilateral Governance in the Asia-Pacific.**

*FEINBERG, Richard E. (dir.). Singapore,  
Institute of Southeast Asian Studies,  
2003, xvi, 275 p.*

Il est curieux, voire même déconcertant, que les deux meilleurs chapitres de ce volume soient également les deux derniers. La conclusion de John MacKay sur l'avenir de l'APEC pourrait retracer bien avant la Deuxième Guerre mondiale l'histoire des idées qui ont mené à la création du Forum de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), en 1989 ; toutefois, il faut ici louer l'auteur pour être retourné aussi loin en arrière. Une comparaison des efforts d'avant et d'après-guerre de l'Institute of Pacific Relations aurait quand même été utile, surtout à la lumière de la discussion de MacKay sur la soi-disant redéfinition de la « sécurité » dans l'actuel contexte institutionnel contemporain. L'avant-dernier chapitre de Stewart Goodings sur l'interaction (ou l'absence d'interaction) entre l'APEC et la société civile est sans doute l'élément le plus intéressant du livre, l'auteur explorant un terrain où peu se sont aventurés – une lacune qu'il souligne à juste titre comme ayant empêché l'organisation de ra-

tisser plus large que les gouvernements, le milieu des affaires et le monde universitaire. Si son chapitre évite de tirer des leçons des affrontements passés entre la société civile et l'APEC – comme, malheureusement, en 1997 à Vancouver – il n'en est pas pour le moins significatif, puisqu'il apparaît dans un ouvrage réalisé par un organe de l'APEC, le APEC International Assessment Network (APIAN), et qu'il pourrait être précurseur d'un fructueux changement de direction.

Les onze autres chapitres – certains écrits par des fidèles de l'APEC, d'autres par des recrues, la plupart rattachés dans les deux cas à des instances ayant un intérêt direct pour la poursuite des activités de l'APEC et la poursuite du processus continu d'évaluation – constituent les éléments plutôt statiques d'une revue interne. Le fait que plusieurs analystes semblent croire que les problèmes de l'organisation pourraient être résolus par une institutionnalisation plus poussée, essentiellement par l'expansion de son secrétariat international, est donc prévisible. Ce constat est également préoccupant, dans la mesure où l'un des défis les plus persistants concerne l'identité et la crédibilité de l'organisation aux yeux des groupes d'intérêts et du public. Le chapitre du directeur de l'ouvrage sur les questions budgétaires fait cette observation, tout comme un autre essai de Goodings qui se concentre spécifiquement sur le secrétariat. Une contribution de David MacDuff et Yuen Pau Woo, qui reconsidère l'idée d'une OCDE Pacifique en se basant sur la courte histoire de l'APEC, place aussi beaucoup d'espoir sur une réorganisation du quartier